

Le Seignadou

Le signe de Dieu



FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

PRIEURÉ SAINT-JOSEPH-DES-CARMES

11290 - MONTRÉAL-DE-L'AUDE

Téléphone : 04 68 76 25 40

Mars 2024

TEMPS DU CARÊME

L'éditorial

Un constat

Bien chers fidèles,

Les éducateurs sociaux, lorsqu'ils sont de bonne foi, attribuent bien souvent la délinquance de la jeunesse au manque de paternité. Les professeurs honnêtes de l'Éducation Nationale remontent à la même cause pour expliquer l'insubordination et l'instabilité de certains élèves. La montée de la violence chez les jeunes s'explique en particulier parce que le père de famille n'a pas assumé sa mission ou parce qu'il a été dénigré par la mère. « Les plus faibles cherchent alors une autorité de substitution dans un chef de bande, les plus forts se font meneurs »¹. « Il est intéressant de constater que des psychologues, inquiets d'un tel état des choses, ont écrit ces derniers temps en faveur de l'autorité paternelle, afin qu'elle retrouve sa place dans les esprits »².

Pourquoi un tel constat ? Parce que la personnalité ne se construit pas, ne se développe pas sans l'autorité paternelle durable ou ce qui la représente lorsque celle-ci est justement absente. Le sens de l'ordre, essentiel à l'acquisition d'une personnalité profonde et stable, s'acquiert sous l'autorité du chef de famille qui commande, sait dire « non » sans se dédire et réprimande avec la fermeté requise. L'éducation n'est fruc-

tueuse que si le père de famille l'incarne par son exigence et son exemple. Nous gardons bien à l'esprit qu'une maman exerce de plein droit, le cas échéant, par nécessité et avec toutes les grâces d'état, cette délicate mission de surseoir à la douloureuse absence de son mari.

Le père Jean-Dominique, O.P., rapporte l'anecdote suivante qui confirmera ce propos : « Un capitaine de la marine marchande a pu faire l'expérience suivante, d'autant plus significative qu'elle s'étend sur trente années de carrière : l'équipage de ses navires se composait d'une trentaine de marins, dont la plupart étaient issus de familles catholiques. Quelques-uns seulement pratiquaient. Le commandant s'intéressa aux parents de ses marins et put faire le constat suivant : tous ceux qui pratiquaient disaient que leur père était un fervent chrétien ; tous ceux, en revanche, qui s'étaient éloignés de la religion avouaient : « ma mère était une bonne chrétienne, très pieuse même, et mon père ne pratiquait pas ». La ligne de démarcation entre ces hommes robustes était la vertu de leur père. »

Le sujet que nous allons traiter est donc d'une importance capitale. Capitale parce que mal exercée, la paternité est source d'échec de notre mission d'éducateurs, de parents, de père surtout ; capital parce qu'il est facile de prévoir

1- *Le Père*, Abbé Jean-Paul André.

2- *Ibidem*

qu'une éducation ratée est la promesse de générations ratées. Supposons que chaque père donne naissance à cinq enfants qui se marient et que chaque enfant donne naissance à cinq autres enfants qui se marient... Sur dix générations c'est plus de douze millions de descen-

dants. C'est certes bien théorique, mais cela illustre l'importance de prendre à cœur ce sujet et de mesurer les conséquences grave d'une négligence dans ce rôle de père !

Abbé Gonzague Peignot +

Être Père

Il y a de nombreuses intonations possibles pour prononcer le mot « père ». Il y a le petit enfant qui dit « papa », s'élançant vers son père ou s'adressant à celui qui lui a donné la vie plein de confiance et certain de sa force protectrice. Il y a également l'enfant ou l'adolescent qui interroge son père, qui connaît la vie et qui possède le jugement de l'expérience, celui qui lui montrera la direction à suivre ; il y a aussi l'intonation douloureuse d'une demande de pardon, celle de l'enfant prodigue qui revient enfin, celle du fils qui regrette désormais d'avoir trahi la confiance, d'avoir renié son éducation ; il y a encore l'annonce du fils qui révèle à son père qu'il va à son tour devenir père ; il y a aussi cette manière insolite de l'âme qui s'agenouille au confessionnal et demande la guérison au prêtre, instrument de la divine Miséricorde. Il y a ce terme si doux, si consolant que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous encourage à adresser à notre Créateur en lui disant « Notre Père » ; et enfin c'est par le même mot que commencent la première et la dernière parole de Notre-Seigneur Jésus-Christ sur la croix : « *Abba*, Père », qui en araméen signifie « Petit Papa ». Quelle belle et ultime leçon d'amour pour nous quand nous nous adressons au Bon Dieu dans le secret de nos cœurs.

Père. Combien ce nom doit être sanctifié, surnaturellement bien sûr, naturellement aussi ! Mais si tout fils, tout enfant des hommes et de Dieu doit apprendre à prononcer ce nom avec respect, qu'il s'agisse du père de famille, du prêtre qui lui transmet ou lui redonne la grâce ou encore de Dieu, le Père Créateur et Tout-Puissant, c'est à celui auquel on attribue ce titre qu'il convient de le rendre vénérable et respectable.

Que faisons-nous de notre paternité ? Correspondons-nous à la grandeur du don qui nous échoit ? Comment l'exerçons-nous ? Être père

est un titre d'une exigence terrible. Saint Paul affirme en effet : « C'est pourquoi je fléchis les genoux en présence du Père de qui toute paternité, au ciel comme sur la terre, tire son nom ». Pourquoi ? Parce qu'être père, c'est l'exigence d'une donation totale à ses enfants, d'une disponibilité en toutes circonstances à l'image de Dieu pour ses créatures. C'est aussi l'exigence d'une progression constante afin de correspondre à la mission reçue de Dieu, exigence de vie exemplaire pour être à la hauteur de la grandeur de vie que nos enfants attendent. C'est en définitive l'exigence de la sainteté.

La paternité est en effet le pouvoir créateur remis par Dieu entre les mains des hommes. C'est une mission divine. Quiconque, dans le christianisme, aspirera à l'honneur d'une paternité légitime, devra en recevoir de Jésus-Christ, par l'Église, la délégation divine. Quiconque d'ailleurs, avant ce sacre, aura l'ambition d'être père, ne le sera pas aux yeux de Jésus-Christ ; il sera un usurpateur de la paternité. La paternité est d'abord et avant tout une délégation divine et cela constitue sa première grandeur.

Et en quoi consiste cette délégation ? Il s'agit de former ses enfants à l'image de Jésus-Christ ou plutôt de former Jésus-Christ dans l'âme de ses enfants. Pour un père chrétien, former un homme, ce n'est pas assez : ce ministère, si grand soit-il, n'est pas encore assez divin. Votre ministère propre et votre grandeur originale, les voici : former Jésus-Christ dans l'homme. Et pour atteindre ce but, Notre-Seigneur Jésus-Christ vous demande le dévouement, un dévouement digne de lui, qui vous a sacré pour un ministère dont il est lui-même le principe et le terme, un dévouement qui, pour arriver à cet honneur à nul autre pareil, créer Jésus-Christ dans une génération de chrétiens, accepte tout, même l'excès de la souffrance, même l'héroïsme du sacrifice. Le père est donc

celui qui se dévoue pour ses enfants jusqu'au sacrifice complet.

L'antiquité juive rapporte l'histoire d'une orpheline élevée par un intendant, homme droit et bon, qui voulut la marier. Pour rédiger le contrat de sa dot, il lui demanda le nom de son père. La jeune fille garda le silence. L'intendant lui dit : « Pourquoi ne réponds-tu pas ? ». Elle : « parce que je ne connais d'autre père que vous, car c'est celui qui élève qui est appelé père, non celui qui a engendré ». Saint Joseph n'a pas engendré Notre-Seigneur Jésus-Christ mais saint Joseph s'est dévoué totalement à l'Enfant-Dieu et c'est pour cette raison qu'il est digne d'être appelé son père.

Comment alors exercer ce dévouement ? Le dévouement exigé au père comporte trois conditions *sine qua non*. **L'exemple** d'abord comme l'a évoqué l'anecdote de l'éditorial. « Dans cette mission divine, il est certain que, si les paroles ont leur importance, les exemples l'emportent. (...) Les paroles touchent, secouent ; les exemples entraînent. (...) Ils passent dans l'âme par une sorte d'infusion. (...) La cohérence exige que les exemples soient conformes aux paroles »¹. Il est nécessaire en effet que le père de famille considère l'exemple comme l'instrument privilégié de son autorité. On le répète souvent, et c'est à juste titre : l'exemple est véritablement la première des prédications. Pie XII, comme le rapporte le père Jean-Dominique dans son ouvrage intitulé *Le père de famille*, affirme : « Le père qui vit, qui pense, qui parle et qui agit en chrétien, même quand il discute et traite de choses et d'intérêts d'ici-bas, ne se montre-t-il pas éducateur et maître du fils qui l'écoute ? Père, ne l'est-il pas alors une seconde fois, non du corps, mais de l'âme de son fils, par l'influence profonde qu'il exerce sur elle, en lui communiquant son esprit de foi, bien mieux que par des conseils ou des remontrances ? C'est ainsi que le père fera de son fils un chrétien tel qu'il est lui-même, et que le fils, à son tour, saura s'enrichir et tirer profit du jugement, des actions et des traditions paternelles »². Il est nécessaire en définitive qu'il y ait une cohérence totale, parfaite entre le discours et l'action,

entre le mode d'éducation de l'école et celui de la maison. « Et cela est particulièrement nécessaire sur les questions des loisirs, du respect de l'autorité, et de l'habillement »³.

La présence ensuite. L'éducation requiert attention et assiduité. Certes, la profession du père réclame de sa part une certaine absence. Il peut arriver que cette absence se prolonge. Mais le père de famille doit faire de sa maison son premier centre d'intérêt, et lorsqu'il y est présent, s'appliquer à être auprès de tous : auprès de son épouse qui a besoin de son soutien, auprès de ses enfants qui ont besoin de lui pour grandir. Le père doit d'une certaine façon compenser ses absences professionnelles par une présence plus intense lorsqu'il est à la maison et spécialement pendant les vacances. Il doit jouer avec ses enfants, se promener avec eux, pratiquer des sports avec eux. C'est ainsi qu'il échangera plus facilement avec les plus grands, c'est là un point essentiel. Il doit les suivre dans leur travail scolaire, les associer à ses travaux de jardin et de bricolage, s'intéresser à leurs amitiés afin de mettre en garde ses enfants dès le plus jeune âge contre les faux amis. Il doit bien sûr user de son autorité pour corriger leurs défauts et former leur caractère. Il doit leur inculquer le sens du sacrifice et du bien commun. Tout cela est impossible sans la présence. Il doit surtout prier au milieu d'eux, respecter la sanctification du dimanche. On voit dès lors combien l'absence injustifiée d'un père ou la présence seulement matérielle de celui-ci entraîneront des répercussions sur le développement de la personnalité des enfants.

La bonté enfin. Le père de famille doit être bon. Le père de famille est le représentant de Dieu sur terre. Dieu étend la bonté même, le père de famille se doit d'être bon. Saint Pie X affirmait : « Pour représenter Dieu, ni la toute-puissance, ni l'œuvre de la création ne suffise ; il est nécessaire d'avoir la bonté, parce que Dieu est bon. Il est bon par excellence, les pères doivent être bons. Quand un bon père de famille, avec toutes les forces que le Seigneur lui a données et avec cette couronne qu'il lui a placée sur

1- *Le Père*, Abbé Jean-Paul André - p.47.

2- Pie XII, *Allocution aux hommes de l'Action catholique italienne* - 20 septembre 1942.

3- *Le Père*, Abbé Jean-Paul André - p.47.

le front, exerce son autorité et montre de la bonté, il est impossible que tous ceux qui dépendent de lui ne lui ressemblent pas dans toutes leurs actions. C'est pourquoi le bon père de famille rendra bon son enfant, très bon ses petits-enfants, et verra la seconde, la troisième, la quatrième génération, entouré de ses rejetons qui chantent sa bonté et sa prévoyance, que le Seigneur dispense pour sa main »⁴.

Voilà, bien chers pères, quelques considérations qui, je l'espère, nourriront votre méditation et guideront vos âmes pour reconstruire toujours mieux cet édifice de la chrétienté en suivant notre modèle et protecteur, le bon et dévoué saint Joseph, toujours présent auprès de l'Enfant-Dieu, toujours exemplaire.

Abbé Gonzague Peignot +

4- Saint Pie X, *Lamento ne piu* - 27 octobre 1907.



Le père de famille, image du Père céleste

par M. l'abbé Delmotte

« La carence de la paternité est un des drames profonds de notre civilisation. C'est l'absence de père qui rend tant d'individus incertains, désorientés, profondément malheureux et, souvent, dangereux. » (père André Boze, *Joseph, l'ombre du Père.*)

Que la fonction de père de famille soit importante, nul n'en doute parmi les chrétiens qui connaissent leur catéchisme. Mais lorsqu'il s'agit de savoir pourquoi être un vrai père est important, la réponse se fait plus hésitante. Il faut alors revenir à l'origine de la paternité. Qu'est-ce donc qui constitue un père ?

De prime abord on répondra : donner la vie. Et c'est juste. Mais un peu court... De quel don parle-t-on ? De quelle vie est-il question ? Saint Paul apporte sur ce point une lumière qui suffirait à éclairer et diriger la vie entière d'un homme. « Je fléchis le genou devant le Père, de qui tire son nom toute paternité dans les cieux et sur la terre. » (Éphésiens 3, 15). Relier ainsi l'état de père sur la terre à rien moins qu'au mystère de la Sainte Trinité, voilà où nous conduit l'Apôtre ! Le plus grand titre de noblesse du père de famille sera donc de représenter, aux yeux des siens, le Père Eternel. Représenter, c'est-à-dire

qu'il doit, dans son être comme dans son action, rendre manifeste la présence éternelle et l'action de Dieu sur ceux qui lui sont confiés. Comment réaliser alors cette mission de père ?

Saint Thomas d'Aquin répond en distinguant les principaux champs d'action qui constituent le père. « Le père selon la chair possède, d'une manière particulière, le caractère de principe possédé par Dieu d'une manière universelle (...), puisque le père est le principe tout à la fois de la génération, de l'éducation, de l'instruction et de tout ce qui concourt à la vie humaine parfaite. » (Somme théologique, II^a II^{ae}, Q. 102, art. 1)

La toute première caractéristique du père est donc d'être *l'engendrant*. En conséquence, l'enfant n'apparaît pas au monde, malgré les prétentions de certains philosophes modernes, comme le fruit du hasard, de la fatalité ou d'une technique médicale, et dont l'existence serait dès lors plus ou moins absurde. Au contraire, par la paternité, l'enfant apparaît au monde inséré dans une chaîne ininterrompue qui traverse et dépasse le temps, une chaîne qui le lie au passé et l'engage pour l'avenir. Cette chaîne le rattache à la création par le Père et le relie ainsi à la finali-

té ultime de tout homme. Il faut remarquer que cette fonction de génération n'est pas quelque chose de purement animal en l'homme, mais une activité réglée par la raison et la volonté (du moins chez l'homme vertueux...). Et cela change tout pour l'enfant. Il est né parce qu'il a été voulu par son père qui, dès lors, en assume la responsabilité. Il est né parce qu'il a été voulu par son Père du Ciel qui veut partager avec lui son bonheur. L'enfant est conçu par son père de la terre pour son Père du Ciel. Il convient donc que les pères sachent faire sentir à leurs enfants combien leur paternité vient de Dieu. Lorsqu'il aura découvert cette réalité, l'enfant pourra en toute vérité chanter avec le psalmiste : *« C'est vous qui avez formé mes reins, qui m'avez tissé dans le sein de ma mère. Je vous rends grâce d'avoir fait de moi une créature si merveilleuse, vos œuvres sont admirables. »* (Psaume 139).

« *Fils, donc héritier* » dit saint Paul (Galates 4, 7). Le père est père, non pas seulement d'enfants, mais d'une famille. La deuxième caractéristique qui fait un père est donc l'éducation. Avec le don de la vie, le père communique à l'enfant un héritage, une histoire, une patrie, une culture, toutes choses qui donnent à l'enfant une communion profonde avec le réel. A charge pour le père de savoir transmettre tout cela. Celui qui se destine à la paternité ne peut se dispenser de ce devoir d'apprendre toutes les choses qu'il aura à communiquer à son tour. C'est donc lui, le père de famille, qui, en premier, a charge de l'éducation et de l'instruction de ses enfants. Il le fera en collaboration avec son épouse et avec l'Église, mère des âmes par le baptême. Même s'il n'en effectue pas les tâches principales, la direction générale et la responsabilité de l'éducation d'un enfant revient au père de famille. Le but de cette instruction est d'éclairer l'intelligence de l'enfant sur ce qu'il est, sur sa destinée éternelle et sur les moyens à prendre pour cela. C'est le père de famille qui donne son identité à l'enfant. Pas seulement l'identité civile. Mais bien davantage son identité d'homme. Nombre de personnes aujourd'hui ne savent même plus si elles sont homme ou femme, animal ou végétal... C'est une crise d'identité. La raison profonde en est l'absence d'éducation adéquate donnée par le père. Cette éducation enracine dans le réel, elle met l'enfant au contact de sa nature réelle et des êtres de la nature autour de lui. L'homme donne la vie et devient ainsi père. Mais c'est une vie bien détermi-

née qu'il transmet, la vie humaine, la vie d'un être dont la nature, le but et les actions sont identifiés comme humains.

Encore faut-il ne pas se contenter de peu... Saint Thomas précise bien que le père doit transmettre tout ce qui concourt à la vie humaine parfaite. *« La nature ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu. »* (Somme théologique, III^a Supplém. Q. 41 art. 1). La perfection est l'achèvement plein et total d'un être. Lorsqu'il s'agit de l'homme, cet achèvement ne concerne pas seulement le corps dans son sain développement, mais aussi et surtout l'âme et ses facultés. Un homme parfait, c'est donc un homme arrivé à la maturité de son intelligence et à la possession de toutes les vertus. En voici un portrait tel que décrit par le magistère de l'Église : *« Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit, avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ : en d'autres termes, c'est un homme de caractère. Ce n'est pas n'importe quelle suite ou fermeté de conduite, basée sur des principes tout subjectifs, qui constitue le caractère, mais la constance à obéir aux principes éternels de la justice. »* (Pie XI, encyclique *Divini illius magistri*, 31 décembre 1929).

Le chrétien est appelé à être fils de Dieu par l'adoption de grâce. C'est là la perfection de sa nature élevée surnaturellement jusqu'à Dieu. Ce but doit être constamment présent à la pensée du père de famille. Toute paternité vient de Dieu et doit y retourner. Le père donne la vie humaine et conduit cette vie sur le chemin qui mène à Dieu. Il lui revient donc d'exercer les vertus de sagesse et de prudence, de force et de justice dans l'accomplissement de toute loi. C'est en regardant son père que l'enfant apprend, sans mots et discours, à suivre le Décalogue, les lois de l'Église, et la pratique de toute les vertus. Chargé d'expérience et de l'esprit de discrétion, le père de famille devrait être celui qui a traversé et vaincu les difficultés de la vie, celui que l'on consulte et auprès de qui l'on apprend la juste mesure des choses humaines. Il devient ainsi, par sa sagesse, comme le reflet terrestre de la Sagesse éternelle du Père céleste.

L'exercice de l'autorité dans l'éducation

Extraits d'un article de Monseigneur Charmot, tiré de la Revue Etudes, 1932.

C'est parce que l'autorité n'est plus exercée, que la paternité souffre. Que ce soit par peur d'exiger ou par ignorance de ce qu'il faut imposer, l'exercice de l'autorité est malmené, et c'est pourtant l'une des conditions essentielles de la réussite de l'éducation de nos enfants. Les parents, les pères de famille en particulier, n'exigent plus, et craignent parfois trop de perdre l'estime de leurs enfants. Ils ont malheureusement oublié ce qu'était le véritable amour. Aimer, c'est se donner, c'est s'oublier. Ne pas exiger, c'est regarder son intérêt immédiat et propre, c'est ne pas penser à l'avenir des enfants, à la nécessité de les éduquer à la vertu. C'est ne pas aimer réellement en définitive. Il est donc nécessaire d'exercer l'autorité, nécessaire de préciser ce que cela signifie. C'est l'objet de cet article.

Tout pouvoir procède et vient de Dieu pour se donner ensuite aux hommes. La vocation de toute autorité légitime est de faire respecter et appliquer « cette verticalité ». « Dieu seul, en effet, dit Léon XIII dans l'Encyclique *Immortale Dei*, est le seul vrai Souverain de toutes choses de telle sorte que quiconque a le droit de commander ne tient ce droit que de Dieu, chef suprême de tous. » Et saint Paul écrit aux Romains (Rom, XIII, 1 - 2) : « Que toute âme rende aux autorités l'hommage de sa soumission car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu. Celles qui existent ont été instituées par Dieu. C'est pourquoi celui qui résiste à l'autorité résiste à l'ordre établi par Dieu. »

Au cours de Sa Passion, Notre Seigneur Jésus-Christ ne prononça que de très rares paroles. Cependant, il en est une qui tranche toute hésitation sur l'origine du pouvoir. Prisonnier de Pilate, Jésus dit fortement au gouverneur qui le menaçait : « Tu n'aurais sur Moi aucune autorité si tu ne l'avais reçue d'en haut ».

L'autorité requiert l'obéissance et l'éducation de la conscience

Les conséquences pédagogiques de cette vérité sont importantes. La première est que nous devons faire respecter notre autorité comme une chose sacrée. Pourquoi ? Parce qu'elle est sacrée. Dans la mesure en effet où nous la partageons avec Dieu, son exercice est une expression du souverain domaine de Dieu sur les créatures et revêt donc un caractère sacré qui ne peut être négligé. Par conséquent il est nécessaire de se faire obéir.

Lorsque nous affirmons cela, nous ne disons pas faire exécuter ses ordres, faire plier l'échine ou briser la résistance. Se faire obéir, c'est obtenir de l'enfant qu'il veuille agir selon l'ordre donné, parce qu'il veut bien agir, être bon, faire son devoir, parce qu'il reconnaît qu'en désobéissant il

écouterait les suggestions du mal et consommerait sa déchéance. C'est pourquoi, exercer l'autorité consiste, avant tout et indissolublement, à éduquer la conscience des inférieurs.

Les parents qui veulent commander efficacement pour l'éducation de leurs enfants, ne doivent pas supposer que leur autorité tiendra toute seule et par elle-même. Fondée sur Dieu, elle est bâtie aussi sur la conscience. Ils s'efforcent donc de consolider le fondement de l'obéissance réelle, en développant tous les jours dans l'âme des enfants la conscience, l'esprit de devoir ! Il est bien plus important de faire l'éducation de la conscience que de commander, puisque ceci est vain sans cela. Mille préceptes ne valent pas un peu plus d'amour pour le devoir.

Celui qui possède l'autorité a donc la responsabilité des consciences qu'il veut soumettre à ses volontés. Son premier devoir est de les placer en face de Dieu, de les faire vivre en face de Dieu. La présence de Dieu sous les apparences concrètes de l'obligation, voilà surtout la vérité qu'il faut inculquer aux enfants. Rien ne sert de dire : Obéissez, si l'inférieur n'a pas pris l'habitude de voir la volonté de Dieu derrière le précepte.

Nous nous ferons donc une règle de conduite d'insister moins auprès des enfants sur la nécessité de se soumettre que sur l'estime et le respect religieux qu'ils doivent avoir pour la loi morale.

En définitive, exercer l'autorité, c'est rétablir au-dessus des têtes humaines, au-dessus de celle qui commande tout autant que de celle qui obéit, la présence d'un Absolu.

L'autorité exige le renoncement à soi jusqu'au dévouement total

Une autre conséquence. Puisque notre autorité vient de Dieu, il nous faut nous maintenir en dépendance de Dieu parfaite et totale. Si le chef ou le maître ordonne quelque chose, c'est pour

obéir d'abord à la Volonté de Dieu. Il est donc nécessaire que l'exercice de l'autorité soit un acte de renoncement complet à soi-même. L'exercice de l'autorité ne peut laisser place à aucun caprice personnel.

Obéir ne consiste pas, pour un enfant, à suivre les humeurs d'un maître. Cela conduirait d'ailleurs à une soumission par crainte servile, ce qui n'est pas, pédagogiquement, bien meilleure que l'insubordination. Sous la crainte servile couve en effet, le plus souvent, un foyer de perversité aussi dangereux que l'indiscipline ouverte et franche.

L'oubli de soi, le renoncement à son profit ou à ses avantages sont donc des conditions essentielles au bon exercice de l'autorité. Mais cela doit aller plus loin encore. L'autorité prédispose au bénéfice des autres ; le prochain doit être plus aimé que soi-même. Qui aspire à commander doit aspirer au « calice ». Les inférieurs boivent le vin des grappes foulées au pressoir du dévouement. Les vrais intérêts des petits et des faibles dont il a la charge passent bien avant la tranquillité du père ou du chef. Nous cessons de nous appartenir. C'est pourquoi le principe de l'exercice de l'autorité vraie, est, selon Dieu, d'après l'Évangile, la Charité.

Peut-être craint-on que cette conception fasse perdre à l'autorité sa dignité et son pouvoir ? Crainte qui serait grave si elle n'était vaine. Il faut s'en convaincre. Disons tout d'abord que le dévouement n'est point une déchéance. L'oubli de soi est une vertu si rare et si noble que lorsqu'elle paraît, tout le monde s'incline. Le dévouement n'est pas faiblesse de pouvoir, bien au contraire. Celui qui s'oublie est fort.

Mais allons plus loin dans l'analyse psychologique de ce pouvoir fondé sur l'amour. Il ne suffit pas d'être armé pour être puissant sur les hommes ; il faut que les cœurs se livrent à l'autorité. Exercer le pouvoir, c'est, avons-nous dit, se faire obéir. Se faire obéir, ce n'est pas briser l'échine de l'esclave, c'est gagner l'adhésion de l'esprit et le don de l'être aux volontés bienfaisantes qui commandent. Or, l'esprit et le fond des cœurs se gagnent par le désintéressement absolu.

Nous pouvons d'ailleurs nous rendre compte par les trois cas suivants combien ce généreux oubli de soi est difficile et rare : il arrive, en effet, que l'autorité soit dans l'obligation de faire souffrir l'enfant pour son plus grand bien. Mais, trop souvent, en cette circonstance douloureuse nous manquons de cœur. Nous n'avons pas le courage

de souffrir nous-mêmes de la peine que nous lui causons. Nous ne nous oublions pas. Nous ne voulons pas voir les larmes, ni entendre les cris, ni même penser qu'un enfant est privé d'un plaisir. Et pour éviter l'émoi douloureux de notre propre sensibilité, nous sacrifions l'avenir de l'enfant à une passagère satisfaction. Bien loin de servir, nous nuisons. Peu à peu, par la trahison de ces tendresses, l'enfant devient esclave de ses appétits. Nous ne l'avons donc point servi. Nous avons manqué de dévouement. Nous n'avons pas su exercer l'autorité comme nous le devrions.

Un second cas est celui où l'enfant se sépare de nous, non pas de cœur, certes, mais par les nécessités de sa vocation, religieuse ou matrimoniale. C'est alors que se heurtent parfois l'autorité et la liberté, et que la liberté est enchaînée par la force de l'autorité. Mais cette opposition n'est possible que si l'autorité n'est plus un service, que si son exercice n'est plus un exercice de dévouement, que si au lieu de s'oublier pour le bien de l'enfant, nous nous recherchons nous-mêmes. C'est le désordre. L'autorité abuse de la faiblesse ; elle s'arroge des droits qu'elle n'a pas.

Ne pensons pas à nous. Laissons partir nos enfants pour les tâches sublimes où Dieu les appelle et qui font leur grandeur. Ne les forçons pas à être infidèles à la grâce, à trahir leur mandat et leur conscience. Que notre propre jalousie ne soit pas une pierre d'achoppement. Les arrêter, c'est une forme de scandale. Il devrait être inconcevable d'opposer à Dieu un caprice de créature.

Le troisième cas est celui où, par des lois que nous ignorons, notre dévouement est récompensé par l'ingratitude des enfants. L'ingratitude est une épreuve douloureuse, déconcertante, révoltante, décourageante. Nous sommes portés à nous dire que nous avons perdu notre temps parce que nous avons abouti à l'ingratitude. Non. La récompense viendra. Elle viendra de tous côtés, lorsque nous aurons, grâce à l'ingratitude, pratiqué le plus pur désintéressement. Dieu sera notre récompense. Et nos enfants, avec le temps, avec l'expérience, reconnaîtront nos immenses mérites, et profiteront de nos exemples et de nos bienfaits.

Ainsi l'une des qualités les plus nécessaires à celui qui exerce l'autorité est le renoncement à soi et la soumission totale à la volonté de Dieu.

C'est d'ailleurs l'exemple de notre Sauveur. L'Évangile est remplie de cette soumission humble et totale de Notre Seigneur Jésus-Christ qui a op-

posé le mode chrétien d'exercer l'autorité au mode païen. Le mode païen consiste à faire sentir sa domination. *Reges gentium dominantur eorum*. Le mode chrétien consiste à se mettre au service de ses inférieurs. « Vous ferez le contraire des rois des nations : *Vos autem non sic*. Le plus haut placé, qu'il se conduise comme s'il était le plus petit. Que le chef agisse comme un servent. *Qui major est in vobis fiat sicut minor ; et qui praecessor est, sicut ministrator* ».

Ainsi Dieu lui-même qui règne sur nous se propose à notre imitation sous cette forme de serviteur. Lui le Tout Puissant : *Ego autem in medio vestrum sum, sicut qui ministrat*. Tout est renversé. Il s'agit d'un enseignement inouï. L'autorité, sans cesser d'être l'autorité, sans cesser d'émaner de Dieu, doit être un service chrétien et presque religieux.

La collaboration des différentes autorités

Mais, précise Monseigneur Charmot, il ne suffit pas de faire abnégation de son égoïsme individuel, il faut encore, pour bien exercer l'autorité, faire abnégation de l'individualisme familial. L'éducation de l'enfant est, en général, partagée entre parents et maîtres. Il fait partie d'un collège. Il est soumis à la discipline d'une maison, en dehors de la maison de famille. Or, l'autorité des maîtres est, comme celle des parents, divine. Toute autorité vient de Dieu. Il n'y a aucune différence, au point de vue du caractère sacré de l'autorité, entre le pouvoir des parents et celui des maîtres délégués. Il est donc évident que l'autorité doit être respectée partout où elle se trouve, ou nulle part. Il est évident que si la volonté de Dieu ne mérite pas l'obéissance quelque part, elle ne la mérite nulle part. La volonté de Dieu doit être obéie uniquement parce qu'elle est de Dieu. C'est un dilemme rigoureux que celui-ci : ou bien l'on soutiendra à la fois l'autorité des parents en famille, et l'autorité des maîtres au collège, ou bien il n'y aura bientôt plus d'autorité qui tienne, ni ici, ni là. D'où, entre la famille et le collège, la nécessité de collaborer, c'est-à-dire de s'appuyer l'un sur l'autre, comme les deux branches d'un arc gothique.

Cette collaboration de soutien mutuel n'est réalisée qu'au prix d'une constante abnégation. Car il n'est pas agréable de régler ses joies et ses commodités de famille selon les lois particulières d'une discipline de collège. Il arrive assez souvent qu'on soit obligé de faire des sacrifices pénibles pour se mettre d'accord avec la volonté d'un supérieur

étranger. Cependant, il le faut. Il y a tout à gagner à sacrifier l'individualisme familial ; il y a tout à perdre à le faire triompher. L'enfant, qui voit qu'on rend hommage à l'autorité, est témoin d'un magnifique exemple, et reçoit une leçon précieuse de vertu, d'esprit de foi et d'obéissance. C'est cela qui forme. Il se rend compte que l'autorité aux yeux des parents passe avant tout, avant le plaisir, avant l'intérêt, avant l'argent, avant les volontés humaines les plus respectables, avant les projets les plus honnêtes, avant tous les biens de la terre. L'autorité est donc inviolable, se dit-il.

Et si les parents la regardent comme sacrée au collège, à plus forte raison elle le sera en famille. Ainsi, en fortifiant le pouvoir des éducateurs, les parents consolident leur propre pouvoir. Ils profitent au centuple de leur sacrifice.

A peine oserions-nous dire - c'est encore Mgr. Charmot qui parle - ce dont nous fûmes plus d'une fois le témoin ! Avec la plus légère imprudence, les parents se laissent aller, devant leurs fils mêmes, à critiquer ceux qui incarnent l'autorité dans l'Église et au collège, à se moquer d'eux, et même à les tromper par de faux prétextes, par des allégations inventées. Ce qui est vrai est tu, seulement ce qui arrange est dévoilé. Et ces armes, contre les maîtres, sont maniées en complicité ouverte avec l'enfant. Les parents de cette sorte tuent ainsi l'esprit d'obéissance.

Nous avons donc bien raison de dire que la collaboration intime, que le soutien sans arrière-pensée, sans duplicité, que l'union parfaite des parents et des maîtres sont nécessaires à l'éducation de l'enfant et qu'il faut sauver toujours l'autorité, au prix de tous les sacrifices, de peur qu'en la perdant, tout soit perdu en même temps.

L'autorité se doit donc d'être un véritable lien de Charité « ininterrompu » envers toutes les personnes dont elle a la charge. Bien trop souvent l'homme « moderne » perçoit la notion d'autorité comme un principe qui engendre des contraintes, comme quelque chose « de négatif » alors qu'elle s'avère un bien nécessaire, salutaire pour éduquer c'est-à-dire élever vers le haut.

Voilà donc quelques considérations sur le difficile, mais oh combien nécessaire, exercice de l'autorité. En bref nous pourrions résumer ainsi : l'autorité est un service, un service délégué par Dieu. Elle a pour but de nous prendre par la main et de nous amener au Ciel.

Joseph, modèle de père

par M. l'abbé Chautard - bulletin Le Chardonnet - mars 2021

Que saint Joseph soit modèle des pères de famille tient évidemment à la paternité qu'il exerça envers le Fils bien-aimé du Père. Comment pourrait-il en être autrement puisque Dieu ne confère jamais une mission sans en donner les grâces proportionnées ?

Encore faut-il ajouter que cette préparation providentielle est d'autant plus longuement préparée que la mission est élevée. Tout l'Ancien Testament est une préparation à la venue de Jésus, une prédication mystérieuse et figurée de son Incarnation. De même, l'Écriture Sainte, riche en figures mariales, abonde en annonces plus ou moins voilées qui laissent entendre la grandeur de la Vierge Mère.

Saint Joseph n'échappe pas à cette loi ; il est lui-même de la descendance de David et plusieurs personnages de l'Ancien Testament – comme le patriarche du même nom – illustrent sa future mission et sa sainteté.

Le choix de Joseph comme père de Jésus impliquait donc une éminente sainteté préparée de longue date.

Si Jésus a modelé le cœur de sa mère, s'il l'a voulue immaculée dans sa conception, remplie de grâces, vierge de corps et d'âme, il a pareillement ciselé l'âme de celui qu'il a choisi pour père, qu'il appellerait tel et le serait à plus d'un titre.

Jésus-Christ a donc travaillé en amont l'âme de Joseph, il a harmonisé son cœur à celui de Notre-Dame mais plus encore à son propre cœur.

Le cœur paternel de Joseph tient de Jésus lui-même sa qualité, sa sainteté. Et jamais aucun père n'aura une âme aussi paternelle, un cœur aussi paternel que celui que Jésus s'est choisi pour père et a aimé comme tel.

Excellence et poids de la paternité

Si la paternité est une lourde responsabilité devant Dieu, devant les hommes, celle de Joseph fut la plus excellente qui ait jamais paru sur terre mais aussi la plus lourde. Qui n'a jamais eu comme responsabilité de veiller à la vie même et à l'éducation de celui qui est « la Vérité » et « la Vie » ?

Honor, onus. L'honneur est une charge, disaient les Anciens. Cet aphorisme, vrai de tout père, s'applique dans toute sa force à saint Joseph.

Joseph reçoit l'autorité de Dieu

Si Marie n'a jamais imaginé être choisie par Dieu pour enfanter son Fils, jamais Joseph n'a ambitionné de devenir le Père de Jésus. Aussi faut-il remarquer que saint Joseph ne fut père qu'en vertu de l'appel explicite de Dieu et malgré la volonté de Joseph exprimée à deux reprises de ne pas être père.

Le premier renoncement nous est indiqué par Marie elle-même, la source la plus instructive de l'âme de saint Joseph. Rappelons-nous l'Annonciation à Notre-Dame. Elle est alors fiancée, ce qui, en termes juifs, signifie qu'elle est déjà mariée mais que la vie commune n'est pas encore commencée. Lorsque l'ange lui révèle l'invitation divine, celle-ci répond qu'elle ne connaît point d'homme, et elle le dit au sens d'une volonté arrêtée qui l'engage pour l'avenir. Ce qui n'aurait pu être affirmé sans un renoncement définitif de la part de Joseph à tout commerce charnel et donc à toute paternité.

Puis, Marie part auprès de sa cousine Elisabeth et, après l'avoir aidé pendant trois mois, revient à Nazareth. Impossible de garder le secret plus longtemps. Marie est mère sans que Joseph soit père. Que faire de Marie se demande Joseph ? Que faire de l'Enfant qu'elle porte ?

Joseph préfère se séparer de Marie. C'est chez lui une résolution bien arrêtée, bien ferme. Qui révèle le caractère décidé de Joseph. Pour la deuxième fois, Joseph renonce à la paternité, cette fois-ci adoptive.

Il faut avoir bonne conscience de la dimension douloureuse de cette décision. Joseph, dit l'Écriture, était un juste, c'est-à-dire un saint. Il était donc au diapason de l'âme et du cœur de Marie. Pas de plus grande affinité que celle qui régnait dans ces deux cœurs.

De plus, et si l'on suit le parti de beaucoup d'auteurs, Joseph n'a jamais mis en doute la vertu de Marie mais a estimé qu'un mystère divin lui cachait le sens de cette maternité. Il s'estima indigne de s'occuper d'une femme et d'un enfant qui relevaient si manifestement de Dieu lui-même. Cette décision fut donc sans doute un immense déchirement pour le cœur de saint Joseph. Abandonner Marie, son épouse chérie, sachant qu'il ne retrouverait jamais une telle épouse ; et abandonner à son sort un enfant. Mais Joseph, conscient de la dimension surnaturelle de cette filiation, s'abstint.

C'est à ce moment même que Dieu intervint. Par l'ange. « Joseph, fils de David, ne crains point de prendre chez toi Marie ton épouse, car ce qui est conçu en elle est du Saint-Esprit. Et elle enfantera un fils, et tu lui donneras pour nom Jésus, car il sauvera son peuple de ses péchés. »

Dieu intervint lui-même pour donner à saint Joseph son autorité de père. C'est Dieu qui lui conféra l'autorité de Père. Car toute autorité vient de Dieu. Et dans son cas, d'une manière très explicite. Saint Joseph répugnait à exercer cette autorité, pour des motifs légitimes, probablement d'humilité devant le

mystère de Dieu. Dieu passa outre ; c'est à Joseph de commander.

Cet ordre divin constitue un bel encouragement pour toute autorité, spécialement paternelle. Il n'est pas toujours facile de commander. L'homme, par distinction de la femme, est enclin à déposer le fardeau de sa charge ; il préfère souvent la tranquillité. Et ce défaut est d'autant plus accusé que la femme a le défaut inverse : prendre le labeur de l'homme, avec les meilleures intentions du monde. Commander à sa femme, à ses enfants, pèse souvent à l'homme ; parfois avec d'excellents motifs, comme la valeur de sa femme ou ses propres défauts qui lui semblent tellement incompatibles avec sa mission de père. Ne pas fuir devant la tâche, mais l'embrasser généreusement, totalement, courageusement, fidèlement, persévéramment lui coûte beaucoup.

Joseph devait éprouver sa faiblesse d'homme, surtout l'infinie disproportion entre la sainteté de cet enfant et sa propre vie de grâce, entre la perfection absolue de son épouse et ses propres forces. Mais, fort de l'autorité divine, il assumait cette charge, avec les croix que l'Évangile nous relate et sans doute celles qui restent enveloppées dans le secret de la vie cachée.

Joseph est ainsi un exemple d'autant plus actuel que notre société est marquée par la démission des chefs : démission des élites, démission des maîtres, démission du clergé face à ses responsabilités. Et plus les autorités défontent, plus les autorités fidèles sont isolées et tentées de baisser les bras.

Joseph représente Dieu.

Joseph est le père – putatif – du Fils, du fils par excellence, de celui qui est le Fils du Père par excellence.

Comme tout père, saint Joseph représente le Père éternel.

Comme tout père, mais moins que tout père et davantage que tout père.

Moins car il n'est pas le père physique de Jésus. Et davantage car il doit justement être d'autant plus

proche de l'image du Père du Ciel. La mission de Joseph sera de représenter le Père éternel, de tenir ici-bas, d'une manière éminente, Dieu le Père.

Cette représentation comporte une double mission, de même que le mot contient un double sens.

Représenter signifie figurer. Une représentation est une image. En voyant son père, l'enfant doit voir le Père du Ciel. Le père humain, parce qu'il est l'incarnation de l'autorité, des principes, de la Tradition, du savoir, de la vérité, est une image de Dieu ; et c'est bien pour cela que le père, dans sa mission d'autorité, de principe, est tant haï de notre société. Le père est un reflet de Dieu. S'il est exact que l'on reçoit la foi sur les genoux de sa mère, il est non moins vrai que la tâche première du père, après avoir donné la vie du corps, est de donner la vie de l'esprit, de montrer Dieu à ses enfants.

Appliquée à saint Joseph, cette idée prend un relief saisissant : le rôle de Joseph consistait à montrer Dieu le Père à son Fils Jésus.

Le second sens de la représentation est de renouveler une présence.

Le père doit non seulement être l'image de Dieu, mais l'incarner. Ses ordres – légitimes – sont les ordres même de Dieu. Ne dit-on pas aux enfants qu'il s'agit d'obéir à ses parents parce que leur obéir c'est obéir à Dieu ? Le père rend présent Dieu à la maison. C'est de quelque manière une présence de Dieu.

Joseph exerce l'autorité de Dieu.

Ce n'est donc pas une simple représentation figurative. C'est l'exercice d'une véritable autorité, en dépendance de l'autorité divine. Dans le cas de saint Joseph, ce dernier l'exerça au nom de Dieu, à la place de Dieu et sur Dieu lui-même !

Alors que la paternité est en péril, ce modèle de père qu'est le grand saint Joseph doit susciter de la part de toute autorité le désir de recourir à un tel saint patron pour en imiter les vertus et goûter avec lui la douceur de l'intimité de Jésus et de Marie.





Culte et dévotion au Sacré-Cœur de Jésus

Lettre Encyclique « Haurietis aquas in gaudio » du Vénérable Pape Pie XII, en date du 15 mai 1956.¹

(suite du précédent Seignadou)

9- Et Notre Prédécesseur immédiat, d'heureuse mémoire, Pie XI, déclarait également ce culte non moins recommandable et non moins apte à nourrir la piété chrétienne quand il écrivait dans son encyclique : « *Dans cette... forme de la dévotion, n'y a-t-il pas la synthèse de toute la religion et plus encore la norme d'une vie plus parfaite, capable d'acheminer les âmes à connaître plus profondément et plus rapidement le Christ Seigneur, à l'aimer plus ardemment, à l'imiter avec plus d'application et plus d'efficacité ?* »

Pour Nous, non moins que Nos Prédécesseurs, ce point capital de vérité Nous paraît évident et probant ; et lorsque Nous avons pris en charge le souverain pontificat, Nous Nous sommes félicités de voir ce culte du Sacré-Cœur de Jésus se développer heureusement dans les nations chrétiennes, triomphalement pour ainsi dire. Nous Nous sommes réjouis des innombrables fruits de salut qui en découlaient sur l'Église tout entière. Il Nous a plu de le faire savoir dès Notre première encyclique.

Ces fruits mêmes, au cours des années de Notre pontificat - elles ne furent pas remplies seulement de peines et d'angoisses, mais aussi de consolations ineffables - n'ont diminué ni en nombre, ni en force, ni en beauté ; mais ils ont plutôt augmenté. A la vérité, des entreprises variées ont heureusement vu le jour, capables de renouveler ce culte, tout en étant des plus adaptées aux besoins de notre temps : des associations pour promouvoir la culture de l'esprit, la religion et la bienfaisance ; des publications pour en expliquer la doctrine, des points de vue historique, ascétique et mystique ; des pratiques de

réparation et, surtout, mentionnons ces manifestations de piété très ardente que multiplie « l'Association de l'Apostolat de la Prière ». On a vu, surtout, sous sa direction et son impulsion, des familles, des collèges, des Instituts et parfois des nations se consacrer au très saint cœur de Jésus, et plus d'une fois Nous Nous en sommes réjouis d'un cœur paternel dans des lettres, des allocutions publiques, ou même des radiomessages que Nous avons donnés à cette intention.

Principes fondamentaux du Culte du Sacré-Cœur

10- Aussi, en voyant cette féconde abondance des eaux de salut, c'est-à-dire des dons célestes de l'amour surnaturel jaillir du Cœur sacré de notre divin Rédempteur et se répandre sur les fils sans nombres de l'Église catholiques, sous l'inspiration et l'action de l'Esprit-Saint, Nous ne pouvons Nous empêcher, Vénérables Frères, de vous exhorter d'un cœur paternel à rendre avec Nous les plus hautes louanges et les plus grandes grâces à Dieu dispensateur de tout bien, Nous écrivant avec l'Apôtre des nations : « *A Celui qui peut, par la puissance qui agit en nous, faire infiniment au-delà de nos demandes ou de nos pensées, à Lui soit la gloire dans l'Église et le Christ-Jésus, pour tous les âges et le cours des siècles ! Amen.* »

Mais, après avoir rendu grâces comme il faut à l'éternelle Divinité, Nous désirons vous exhorter, vous et tous Nos très chers fils de l'Église, par cette Encyclique, à étudier avec un esprit plus attentif ces principes qui, découlant de nos Saints Livres et de la doctrine des saints Pères et des théologiens, établissent comme sur

1- Traduction de la *Documentation Catholique* d'après le texte latin de *l'Osservatore Romano* du 19 mai 1956.

des bases solides ce culte du très saint Cœur de Jésus. Car Nous sommes entièrement persuadé que c'est seulement après avoir considéré à fond l'essence et la sublime nature de ce culte dans l'éclat de la lumière de la vérité divinement révélée, c'est seulement alors, disons-Nous, que nous pourrions exactement et pleinement estimer **son incomparable excellence et son abondance jamais épuisée des dons célestes**. Alors surtout, ayant médité et contemplé pieusement les bienfaits sans nombre qui en ont découlé, nous pourrions ainsi commémorer dignement le premier centenaire de l'extension à l'Église universelle de la fête du très saint Cœur de Jésus.

11- Dans le but d'offrir aux fidèles un aliment à de salutaires réflexions dont ils puissent plus facilement se nourrir pour comprendre plus à fond la véritable nature de ce culte et en recevoir des fruits abondants, Nous allons parcourir ces pages de l'Ancien et du Nouveau Testament qui nous révèlent et nous proposent la charité infinie de Dieu à l'égard du genre humain. Nous ne pourrions jamais l'approfondir assez. Nous aborderons dans leurs grandes lignes les commentaires que nous ont laissés les pères et les Docteurs de l'Église. Enfin, Nous prendrons soin de mettre en lumière ce lien très étroit qui intervient entre cette forme de dévotion que l'on doit au Cœur du divin Rédempteur et le culte qui est dû à son amour et l'amour de l'auguste Trinité envers tous les hommes.

Nous pensons, en effet, que déjà en projetant de cette lumière qui nous vient des Saintes Écritures et de la tradition patristique sur les principaux éléments fondamentaux de cette noble forme de piété, il sera plus facile aux chrétiens de puiser « *les eaux avec joie aux sources du salut* ».

On le fera, en considérant toute l'importance particulièrement grave dont jouit le culte du très saint Cœur de Jésus dans la liturgie de l'Église et dans sa vie et son action, tant au-dedans qu'au dehors. On pourra plus facilement alors recueillir ces fruits spirituels qui permettront à chacun de renouveler ses mœurs pour son salut, comme le désirent les pasteurs du troupeau du Christ.

Pourquoi l'Église accorde un culte de latrie au Sacré-Cœur.

12- Pour que tous puissent comprendre plus exactement la valeur de la doctrine dont témoi-

gnent les textes cités de l'Ancien et du Nouveau Testament relatifs à ce culte, il faut avoir bien présente à l'esprit la raison pour laquelle l'Église accorde un culte de latrie au Cœur du divin Rédempteur. Comme vous le savez parfaitement, Vénérables Frères, il y a une double raison. La première, qui se rapporte également aux autres membres saints du Corps de Jésus-Christ, repose sur ce principe par lequel nous savons que son Cœur, en tant que la plus noble part de sa nature humaine, est uni hypostatiquement à la personne du Verbe divin.

C'est pourquoi on doit lui attribuer le même culte d'adoration dont l'Église honore la personne même du Fils de Dieu incarné. C'est là une vérité qu'il faut professer, de foi catholique, car elle a été sanctionnée solennellement dans le Concile œcuménique d'Éphèse et le deuxième de Constantinople.

La seconde raison qui se rapporte particulièrement au cœur du Divin Rédempteur et qui, pour un motif également particulier, exige qu'on lui rende un culte de latrie, découle du fait que **son Cœur, plus que tout autre membre de son Corps, est un signe naturel de son immense charité envers le genre humain**. Comme le remarquait Notre Prédécesseur d'immortelle mémoire, Léon XIII : « Il y a dans le Sacré-Cœur de Jésus un symbole et une image claire de l'amour infini de Jésus-Christ, amour qui nous pousse à nous aimer les uns les autres. »

13- Sans aucun doute, certes, les Livres Saints ne font jamais une mention claire d'un culte particulier d'amour et de dévotion rendu au Cœur physique du Verbe incarné comme symbole de sa très ardente charité. S'il faut assurément le reconnaître franchement, cela ne doit pas cependant nous étonner et ne peut en aucune façon nous amener à douter que l'amour de Dieu à notre égard, principale raison de ce culte, est proclamé et inculqué, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, par de telles images que les cœurs en sont vivement émus. Ces images, puisqu'elles étaient mises en avant déjà dans les Saintes Écritures pour annoncer la venue du Fils de Dieu fait homme, peuvent donc être considérées comme un présage du signe et du témoignage de cet amour divin très noble, c'est-à-dire du très saint et adorable Cœur du divin Rédempteur. (...)

VIE DE L'ÉCOLE ET DU PRIEURÉ

Communiqué du Prieur

Pendant ce temps de Carême, la sainte Église recommande, en plus de la prière et du jeûne, les œuvres de miséricorde. Pour ce faire, nous rappelons qu'une telle œuvre, **COR UNUM**, existe dans notre communauté paroissiale. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter MM. Gilles CLOP (gilles.clop@orange.fr) ou Eric PIERONNE (eric1.pieronne@orange.fr).

"Et le Roi leur répondra: En vérité, je vous le dis, chaque fois vous l'avez fait au moindre de mes frères que voici, c'est à Moi que vous l'avez fait" (Évangile du Lundi de la 1^{ère} semaine de carême).



Dévotion recommandée

La récitation des Litanies de Saint-Joseph

Carnet paroissial

Sont devenus enfants de Dieu par le baptême :

- Michel, fils de M. et Mme E. Picot, le 4 février 2024, à Saint-Dominique du Cammazou ,
- Clément, fils de M. et Mme Rouquet, le 4 février 2024, à la chapelle du Sacré-Cœur de Castres.

A reçu l'habit ecclésiastique au Séminaire Saint-Curé d'Ars de Flavigny :

- Loup-Marie Lecomte, le 2 février 2024.



Chronique du mois de février 2024

Aux calendes de février, M. l'abbé du Crest prend le volant d'un des minibus de l'école pour se rendre en Bourgogne. En effet, là-bas, un fidèle des Carmes va revêtir la livrée sacrée des ecclésiastiques des mains de Monseigneur Bernard Tissier de Mallerai. Loup-Marie Lecomte, petit frère de M. l'abbé Eric Lecomte, révérend diacre sur le point de recevoir le Sacerdoce le 27 juin prochain, est en effet entré au séminaire en octobre dernier. À ses côtés, parmi les 22 autres séminaristes, on comptait encore deux anciens de l'école : Jean-Christophe Garnaud (Promotion Baudouin IV de Jérusalem - 2017) et Guillaume Dieutre (Promotion Skanderbeg - 2023). Prions encore le Père qu'Il envoie des ouvriers à Sa moisson, car elle est abondante, et ils sont si peu nombreux !

Sacré périple qu'un aller-retour à Flavigny ! Le pauvre abbé du Crest et ses compagnons sont rentrés au milieu de la nuit. En fin de période scolaire, qui plus est... Difficile de retrouver la forme pour notre jeune confrère. Très difficile. Sans le vouloir, Monsieur l'abbé du Crest a causé bien des distractions à ses confrères et aux fidèles qui assistaient aux Vêpres de la Sexagésime. En effet, alors que tous, fidèles et clergé, se sont levés à la fermeture du tabernacle, M. l'abbé du Crest est resté pieusement à genoux, la tête enfoncée sur la poitrine et les yeux clos. Quand les grandes orgues se sont mises à souffler, il n'a pas plus interrompu sa méditation, laquelle a duré jusqu'à la fin de l'Angelus...

Pendant que M. l'abbé Peignot s'envole vers Rome, accompagné de M. l'abbé Peron et du frère Louis-Marie, M. l'abbé du Crest garde les murs, entourés du frère Émeric et de *hermano* Domingo, un frère du séminaire de La Reja en-

voyé par M. l'abbé de Lassus pour étudier le Français et étudier le fonctionnement d'une école. Forcément, à trois autour de la table, la conversation est surtout tournée vers l'apprenti gaulois. Aujourd'hui, M. l'abbé du Crest décide d'apprendre au bon frère le nom des animaux. Pour que la leçon soit plus vivante, il imite chacune des bêtes qu'il nomme. Excellent pédagogue, le Père du Crest, à ceci près que le pauvre *hermano* ne peut rien répéter du tout, n'arrivant à se retenir de rire.

Les différentes unités scouts profitent des vacances pour sortir. Les Scouts se retrouvent aux Moulis, que tous connaissent à cause du pèlerinage de Notre-Dame de Marceille, et, après une demi-journée de service, s'affaire à la construction d'un meuble inédit. Qui ont construit une magnifique poubelle à ouverture automatique, qui un transat, qui une tour de contrôle. M. l'aumônier a pu apprécier la chaise fabriquée par la patrouille des Lynx, gentiment prêtée pour la veillée. Les Louveteaux, eux, se sont réunis à Rocreuse, et, malgré l'absence de M. l'abbé Chabot-Morisseau, l'aumônier-artilleur, les petits loups se sont bien amusés avec de nombreux pé-tards !

« *Memento Homo, quia pulvis est !* » Souviens-toi, homme, que tu es poussière. Le Carême est arrivé bien vite, cette année, mais nous espérons qu'il n'aura pas surpris nos fidèles. Pour favoriser leurs bonnes dispositions, le prieuré a organisé une petite recollection, qui s'est bien passée malgré quelques cafouillages dans le respect des horaires ! La bonne parole de MM. Les abbés Chabot-Morisseau et Delmotte, le chemin de Croix, les vêpres et le salut du Saint-Sacrement, voilà un beau début de Carême !



LE SEIGNADOU HISTOIRE

ARTICLE N°54

LES PERSÉCUTIONS



Maximin Daïa déclencha de nouveau la persécution dans la partie la plus orientale de l'Empire, à laquelle il n'avait mis fin qu'à contrecœur (311). Il avait d'abord donné des ordres pour qu'on n'attentât pas à la vie des accusés, mais seulement à leur intégrité physique. De la sorte, il voulait éviter le martyre, dont il avait constaté les effets surprenants sur le reste de la population. Mais, très vite, la haine reprit le dessus, et les condamnations à mort plurent de nouveau, visant en particulier la hiérarchie catholique. Entre autres, et le plus célèbre, l'évêque Pierre d'Alexandrie, plus qu'octogénaire, et qui avait échappé à tant de vagues de persécutions, périt décapité. Rares furent les évêques des provinces d'Orient qui survécurent.

Mais cette politique n'attira pas sur Maximin Daïa, comme il l'espérait, la faveur des dieux. Parti pour envahir l'Arménie, état tout fraîchement et tout officiellement converti au Christianisme derrière son roi Tiridate, et, à ce titre, ennemi de l'Empire, il mena une campagne catastrophique. Il fut vaincu. Pour comble d'infortune, pendant ce temps, une terrible famine, accompagnée d'une épidémie de peste, ravagea ses états. Les cadavres s'amoncelaient dans les rues des grandes villes, et les chacals, emportant ça et là des membres qu'ils avaient dévorés, portaient partout la maladie. Seuls les chrétiens, toujours objet des édits de persécution, osaient porter secours à leurs compatriotes, faisant taire tous les préjugés. Mais l'Auguste n'était pas là, et il ne sut rien, ou ne voulut rien savoir de cet héroïsme. C'est encore contraint, et cette foi par la force, qu'il mettrait fin à la persécution.

En effet, de l'autre côté de l'Empire, il était évident que les deux jeunes Augustes, qui se haïssaient réciproquement, finiraient par s'affronter, tôt ou tard. Maxence s'allia avec Maximin Daïa, et Constantin traita avec Licinius, qui devint bientôt son beau-frère. Constantin avait sous ses ordres les meilleures légions de l'Empire, celles qui étaient cantonnées sur le Rhin. Mais c'eût été une folie de dégarnir les frontières si fragiles du Nord-Est, et Constantin prit le parti de se contenter des légions de Gaule, de Bretagne et d'Espagne. Maxence avait pour lui les légions d'Italie et d'Afrique, plus nombreuses et plus redoutables.

Prenant un parti qui semblait téméraire à ses propres troupes, Constantin décida de marcher sur

Rome, quand son contingent n'atteignait pas la moitié de celui de Maxence. Mais une force secrète poussait le fils de saint Héléne. Il passa les Alpes. À l'approche de la Ville éternelle, Constantin, qui, bien que fils d'une chrétienne, était profondément païen, fut pris de doute. Lui qui avait passé outre aux conseils, parce qu'il avait foi dans le *Sol Invictus* qui lui avait si souvent accordé sa protection, par exemple contre les complots de son beau-père Maximien, tremblait d'être allé trop loin.

« Les légions de Constantin étaient de plus en plus effrayées d'affronter celles de Maxence... Un trouble étrange s'était emparé de l'Empereur lui-même : il doutait de lui. Il doutait de son destin. Dans ses affres, il eut alors l'idée saugrenue de prier le Christ de sa mère, et il attendit un signe... L'armée était déjà presque en vue de Rome. Or, comme le soleil se couchait sur le Latium et qu'apparaissaient au loin les toits dorés et les coupes flamboyantes de la Ville, un étrange phénomène optique apparut dans le ciel. C'était une croix gigantesque, ruisselante de lumière, accompagnée d'une banderole sur laquelle on lisait ces mots : *In hoc signo, vinces...* » (d'après Anne Bernet, *les Chrétiens dans l'Empire Romain*). Qu'on ne se figure pas les légions de Constantin euphoriques et certaines de la victoire. Les devins et prêtres païens s'empressèrent évidemment d'y voir un présage de désastre. Les païens étaient effrayés au dernier degré par ce prodige incompréhensible, et même les chrétiens, pour qui la croix n'était pas encore l'étendard qu'elle allait bientôt devenir, mais plutôt un objet d'horreur, parce que l'instrument de supplice du Christ, n'étaient pas sereins lors de cette vision. Constantin, écartant les devins, décida d'attendre le lendemain, car la nuit porte conseil.

Dans son sommeil certainement bien agité, Constantin vit saint Michel Archange lui apparaître pour lui signifier d'inscrire ce signe sur les enseignes de l'armée. Et le lendemain, les armées de Constantin écrasaient celles de Maxence pourtant supérieures en nombre, pendant que ce dernier se noyait dans le Tibre sous le poids de ses armes... C'était le 28 octobre 312, devant le pont Milvius, à quelques milles de Rome. Trop sûr de lui, Maxence avait commis une erreur grossière, en faisant traverser le Tibre à ses troupes, qui y furent acculées, sans autre possibilité de repli que ce petit pont, désormais devenu célèbre.

Ephéméride du mois de mars 2024		SAINT-JOSEPH-DES-CARMES		SACRÉ-CŒUR
		MONTREAL		CASTRES
		Confessions	Messes	Messes
ven. 1	De la Férie <i>1^{er} vendredi du mois</i>		6h45 et 11h30 18h30 : Heure sainte	18h00 : abbé Espi
sam. 2	De la Sainte Vierge au samedi <i>1^{er} samedi du mois</i>	16h00 : abbé du Crest	7h45 et 11h30 10h45 : activités 1 ^{er} samedi	18h00 : abbé Espi
dim. 3	III^{ème} Dimanche de Carême <i>1^{ère} classe, violet</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi
lun. 4	De la Férie <i>mémoire de Saint Casimir, Confesseur</i>		7h45 et 11h30	
mar. 5	De la Férie		6h45 et 11h30	
mer. 6	De la Férie <i>mémoire des Saintes Perpétue et Félicité, Martyres</i>		6h45 et 11h30	
jeu. 7	De la Férie <i>mémoire de Saint Thomas d'Aquin, Confesseur et Docteur</i>		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires	
ven. 8	De la Férie <i>mémoire de Saint Jean de Dieu, Confesseur</i>		6h45 et 11h30	
sam. 9	De la Férie <i>mémoire de Sainte Françoise Romaine, Veuve</i>	8h30 : messe chantée Pèlerinage à Notre Dame de Marceille		
dim. 10	IV^{ème} Dimanche de Carême <i>1^{ère} classe, rose</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé Espi
lun. 11	De la Férie		6h45 et 11h30	
mar. 12	De la Férie <i>mémoire de Saint Grégoire le Grand, Pape, Confesseur et Docteur</i>		6h45 et 11h30	
mer. 13	De la Férie		6h45 et 11h30	
jeu. 14	De la Férie		6h45 et 11h30 10h30 : messe des Primaires	
ven. 15	De la Férie		6h45 et 11h30	
sam. 16	De la Férie	16h00 : abbé Delmotte	7h45 et 11h30	
dim. 17	I^{er} Dimanche de la Passion <i>1^{ère} classe, violet</i>	9h30	8h00 10h00	10h00 : abbé du Crest
lun. 18	De la Férie <i>mémoire de Saint Cyrille de Jérusalem, Evêque, Confesseur et Docteur</i>		7h45 et 11h30	
mar. 19	Saint Joseph, Epoux de la Très Sainte Vierge, Confesseur <i>mémoire de la Férie</i> <i>1^{ère} classe, blanc</i>		6h45 10h00 : messe chantée	
mer. 20	De la Férie		6h45 et 11h30	
jeu. 21	De la Férie <i>mémoire de Saint Benoît, Abbé</i>		6h45 et 11h30	
ven. 22	Notre Dame des Sept Douleurs <i>1^{ère} classe, blanc</i>		6h45 et 11h30	
sam. 23	De la Férie	16h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30	
dim. 24	Dimanche des Rameaux <i>1^{ère} classe, violet</i>	9h30	8h00 9h30 : bénédition des Rameaux, procession et messe avec chant solennel de la Passion	10h00 : abbé Espi
lun. 25	Lundi Saint <i>1^{ère} classe, violet</i>		6h45 et 11h30	
mar. 26	Mardi Saint <i>1^{ère} classe, violet</i>		6h45 et 11h30	
mer. 27	Mercredi Saint <i>1^{ère} classe, violet</i>	17h00-19h00 : abbé Espi	6h45 et 11h30	
jeu. 28	Jeudi Saint <i>1^{ère} classe, blanc</i>	21h00-0h00	8h30 : Office des Ténébres 17h30 : Messe vespérale suivie de l'Adoration du Saint Sacrement au reposoir jusqu'à minuit.	17h30 : Confessions 18h00 : Messe vespérale suivie de l'Adoration du Saint Sacrement au reposoir jusqu'à 21h00.
ven. 29	Vendredi Saint <i>jeûne et abstinence</i> <i>1^{ère} classe, noir</i>	Pendant le Chemin de Croix : abbés Delmotte et Peron Après la Liturgie de la Passion : abbés Chabot-M. et du Crest	8h30 : Office des Ténébres 13h30 : Chemin de Croix suivi de la Liturgie de la Passion	14h30 : Confessions 15h00 : Chemin de Croix 16h00 : Liturgie de la Passion
sam. 30	Samedi Saint <i>1^{ère} classe, violet</i>	15h30-18h30 : tous les abbés 21h00 : abbés Delmotte et Espi	9h00 : Office des Ténébres 22h00 : Veillée Pascale	
dim. 31	Résurrection de Notre Seigneur <i>1^{ère} classe, blanc</i>	9h30	8h00 : Messe basse 10h00 : Messe chantée 17h00 : Vêpres et Salut du TSS	10h00 : Messe chantée de Pâques abbé du Crest